

"Tägi Wettingen sport fun kongress", Tägerhardstrasse 122, 5430 Wettingen (AG)

Samedi, 28.08.2021, début 09.30 h

Ordre du jour CD AMO 2021

1. Bienvenue et constatation de la convocation conforme aux règles
2. Élection des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Rapport du président, information sur le rapport à la conférence des délégués GT AMO concernant les résultats de la révision extraordinaire CTAMO
5. Approbation du procès-verbal de la CD AMO du 17.03.2018
6. Élection de la commission technique Agility – Mobility – Obedience
 - a. du président
 - i. Proposition Peter Feer, déjà membre
 - b. des membres
 - i. Proposition jusqu'à présent
 1. Simon Brenca
 2. Werner Brönnimann
 3. Sascha Grunder
 4. Hanspeter Jutzi
 - ii. Proposition nouveau
 1. Philipp Glur
 2. Maurice Perrinjaquet
 3. Etienne Studer
 4. Faiitan Würsch
7. Hommages et remerciements
8. Demandes
 - a. Propositions de la CTAMO
 - i. Règlement d'affaires du GT AMO
Ceci est une charge de la CD de la SCS de 2017. Selon les statuts, tous les groupes de travail doivent avoir un règlement d'affaires spécifié en termes de contenu. Cette version a déjà été contrôlée et approuvée par le CC de la SCS..
 - ii. Dispositions générales Art 2 et Art 7
Adaptation avec référence sur le règlement d'affaires
 - iii. Dispositions générales suppression Art 4.1 et 4.2
 - iv. Dispositions générales adaptation Art 4.3 et 4.4 – délai de publication
 - v. Dispositions générales adaptation Art 6 – suppression cahier de travail
 - vi. Règlement Obedience – remaniement complet et adaptation au règlement FCI 2022
 - vii. Obedience Championnaux internationaux – suppression du cahier de travail et diverses clarifications
 - viii. Obedience Championnat suisse – suppression cahier de travail et diverses clarifications

- ix. Règlement juges de concours - Art 4.1 engagement de juge lors de concours non FCI
- x. Règlement Agility – Adaptation Art. 4.3 au règlement FCI
- xi. Règlement Agility Art 8.1 catégories de taille pour suivre les catégories FCI
- xii. Règlement Agility Art 8.2 classe de travail suppression de la classe A
- xiii. Règlement Agility Art 8.3 critères de passage en classe supérieure et de relégation
- xiv. Championnats internationaux adaptation Art 2.6.5 et 2.7
- xv. Règlement CSPC adaptation Art 3.2 et 5
- xvi. Règlement obstacles Agility pour suivre les directives FCI
- b. Demandes des clubs membre
 - i. Adaptation Dispositions générales Art 4.1 avec nombre maximum de concours par infrastructure
 - ii. Adaptation Dispositions générales Art 4.2 organisation de certains concours dans d'autres infrastructure
 - iii. Adaptation Règlement Agility Art 8.1 catégories de taille
 - iv. Adaptation Règlement Agility – création d'une ligue nationale
 - v. Adaptation Règlement Agility Art 8.2 classe de travail des chiens suppression de la classe A
 - vi. Adaptation Règlement Agility Art 8.3 critères de relégation et de passage en classe supérieure introduction d'une relégation facultative
 - vii. Adaptation Règlement Agility Art 8.3 critères de relégation et de passage en classe supérieure suppression d'un passage obligatoire en classe supérieure
 - viii. Règlement obstacle Agility demande de maintien des sauts "Walther"
 - ix. Adaptation Règlement CSPC membre d'un club pas obligatoire
 - x. Adaptation Règlement CSPC des teams mixtes small et medium
 - xi. Adaptation Règlement CSPC ordre de départ des disciplines dans l'estafette
 - xii. Francs CM

9. Informations sur le projet d'affiliation de la SCS au Swiss Olympic

10. Divers